



## INSCRIPTION AU CSLP EN LIGNE

### Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Lorsque vous vous inscrivez en ligne, vous devenez utilisateur du site, avec un mot de passe, et vous pouvez gérer vous-même votre "profil". Cela évite aux bénévoles du CSLP de devoir saisir votre fiche et la mettre à jour lors du renouvellement de votre adhésion.

Lorsque suffisamment de participants à votre activité seront devenus utilisateurs du site, nous mettrons en place un "groupe" de l'activité qui vous permettra s'échanger avec les animateurs et les autres participants de l'activité.

### Comment faire ?

***Attention : chaque utilisateur du site doit avoir sa propre adresse mail et vous ne pouvez pas vous inscrire avec l'adresse mail d'un autre utilisateur.***

- Aller sur le site : <http://quartier-pouvourville.fr/web/>
- Dans le bandeau du haut, à gauche, cliquer sur "Inscription".
- Renseigner le petit formulaire proposé et notamment, choisir un "login" et un "mot de passe"
- Cliquer sur "Terminer" en bas à droite.  
→ Le système vous enverra un mail qui vous permettra d'activer votre compte.
- Valider votre compte en cliquant sur le code  
→ Vous devenez "Postulant".  
→ À tout moment vous pourrez mettre à jour les données de votre profil en vous connectant au site.

### Continuer votre inscription :

- Se connecter au site avec votre login et mot de passe
- Cliquer sur votre nom, en haut et à droite de l'écran.
- Un menu apparaît : cliquer sur "Modifier mon profil".
- Renseigner le formulaire d'adhésion : la saisie est guidée par des listes de choix et des boutons radios.
- Valider votre mise à jour de profil.
- Remettre votre chèque d'adhésion au responsable de l'une des activités que vous avez choisies.

Le CSLP pourra valider votre adhésion quand il aura récupéré votre chèque. Si tout va bien, le CSLP changera alors votre état de "Postulant" en "Adhérent".

### Pour renouveler votre adhésion

Avant la rentrée, tous les "Adhérents" d'une année deviennent des "Anciens".

Si vous souhaitez renouveler votre adhésion :

- Se connecter au site.
- Modifier éventuellement votre profil
- Remettre votre chèque d'adhésion au responsable de l'une des activités que vous avez choisies.

Le CSLP pourra valider votre adhésion quand il aura récupéré votre chèque. Le CSLP changera alors votre état de "Ancien" en "Adhérent".

### **Pour rejoindre le groupe de votre activité**

- Se connecter au site
- Dans la rubrique "Services en ligne", cliquer sur "Liste des groupes du site"
- Cliquer sur "Demander à adhérer" du groupe de votre activité :
  - une demande est transmise par mail à l'administrateur du groupe qui pourra l'accepter ou la rejeter
  - vous recevez un mail vous indiquant si votre demande est acceptée ou refusée